



INVITATION

Convention annuelle

CC Aubrac Carladez Viadène
et CCI Aveyron

Signature de l'avenant le

**Mardi 19 septembre 2023
à 14h00**

ACV
Communauté de Communes
**Aubrac, Carladez
et Viadène**

 CCI AVEYRON

AXE 1 – Approfondir une interconnaissance facilitant la cohérence des logiques d'intervention

- **1 / Promouvoir la formation**
 - o Comprendre l'offre CCI pour la diffuser auprès des acteurs locaux.
 - o Consolider la diffusion auprès des jeunes en formation.
- **2 / Promouvoir l'accompagnement « jeune entreprise » (jusqu'à 3 ans),** trop peu mobilisé sur le territoire
- **3 / AG Racine : co-construire l'AG 2024** en la positionnant au cœur d'une entreprise avec visite et promotion d'un sujet commun
- **4 / Identifier un temps dédié** lors de la réunion bilan annuelle pour **présenter les évolutions territoriales structurantes** issues de l'analyse des profils de territoire à destination des élus locaux
- **5 / Conforter les collaborations techniques** (assurer les mises en relation sur les dossiers, poursuivre les échanges décisionnels)

AXE 2 – Accompagner les transitions des acteurs économiques du territoire ACV

- S'approprier le **dispositif transition S** pour projeter son intégration dans le règlement « aide à l'immobilier d'entreprises » et conditionner la majoration de l'aide communautaire à une analyse approfondie de l'entreprise via le diagnostic transition S

AXE 3 – Investir les problématiques de la filière restauration/hôtellerie

- Consolider **l'état des lieux** de l'offre de restauration sur le territoire ACV et le diffuser en Conseil Communautaire
- Faire connaître **l'offre d'accompagnement CCI** : permis d'exploiter, diagnostic hygiène
- Conduire une **rencontre prospective sur l'évolution** de la consommation en termes de restauration, en partenariat avec l'UMIH
- Dessiner une **feuille de route dédiée** à partir des éléments partagés.